



Mauvaise appréciation financière

Par **patoche2875**, le **07/05/2009** à **20:25**

Bonjour,

Suite à l'onc j ai vu que l'estimation financière n'était pas juste voir complètement fausse . En effet je touche une indemnité de la part de mon emploi pour mes enfants . Hors suite à l'onc j'ai perdu la garde de mes enfants et vais donc perdre cette indemnité . Sur le jugement provisoire , il a été marqué que cette indemnité je ne l'a perdais pas forcément , mais c'est faux j'ai fourni le document qui le dit.

Sur les revenus annuels de mon épouse, il a été oublié les congés payés , ce qui réduit considérablement l'estimation de son salaire.

Ma question : que puis je faire pour rétablir la situation et que cet estimation soit revu au plus juste ?

Merci de vos réponses.

Cordialement
Patrick